

**Extrait du registre des délibérations**

Le 10 mars 2023,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents :

**Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE ;**  
**MM. : Antonio DA COSTA, Jérôme OLIVIER, Benoît COQUILLARD, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND**

Était absente mais a donné pouvoir : **Marion LIPAROTI** qui a donné pouvoir à **Jérôme OLIVIER** ;

Était absente : **Laurence ROCHAS**

Formant la majorité des membres en exercice.

**Mme Martine GERBER** a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h40.

**DELIBERATION SUR LE CONTRAT AVEC L'A.M.O. DANS LE CADRE DU PROJET MULTISPORT**

Le Maire informe les membres du Conseil qu'il est possible de demander, pour le projet d'aménagement d'un équipement multisports, l'assistance d'un A.M.O. (Assistant Maître d'ouvrage).

Ce dernier, en plus de faire les demandes de subvention, réalisera le suivi des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de recourir à un A.M.O. pour l'aménagement de l'équipement multisports.

**Le montant du contrat avec l'A.M.O. s'élève à 4 680 € TTC**

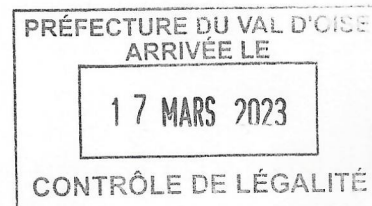
**AUTORISE** le maire à signer le contrat avec l'A.M.O., société INTEGRALE ENVIRONNEMENT 34, rue Lucien Girard Boisseau 95380 PUISEUX EN France et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

La délibération n° 2023-06 est soumise au vote et adoptée par 7 voix et une abstention.

Nombre de conseillers En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 8
- Pouvoirs : 1
- Absents : 1

DIT que la présente délibération sera transmise à :  
Contrôle de Légalité – Sous-préfecture de Pontoise  
Monsieur le Trésorier public



Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Jérôme OLIVIER, Maire